

PROJET DIALOGUE & INITIATIVE

“ *Confiance,
la France est en vous* ”

Ouvrage édité par



Confiance, la France est en vous



www.carnetjpr.com

Sommaire

INTRODUCTION	7
10 CONVICTIONS POUR VIVRE LA FRANCE CONFIANTE	11
LES 25 PROPOSITIONS DE DIALOGUE & INITIATIVE	15
République	15
Institutions	16
Economie & social	17
Mondialisation	18
Avenir	19
1. UNE FRANCE RASSEMBLÉE AUTOUR DE SES VALEURS	21
Création d'un « Code républicain » distribué à chaque citoyen	22
Limitation de l'intervention du législateur dans le champ historique	23
Une France plus ouverte aux débats	24
2. UNE FRANCE PLUS SOLIDAIRE AVEC SES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ	25
3. UNE FRANCE MIEUX GOUVERNÉE	27
Un pouvoir exécutif plus légitime et plus efficace	27
Un Parlement restauré dans son autorité et son influence	29
Une Justice plus efficace et impartiale	30
4. UNE FRANCE QUI RETROUVE GOÛT AU TRAVAIL	31
5. UNE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE	34
Une police plus proche des citoyens et présente dans les écoles	34

Une action déterminée de lutte contre les comportements anti-sociaux .	35
Une relation sereine avec les forces de l'ordre	36
6. UNE FRANCE QUI DONNE CONFIANCE	37
<hr/>	
7. UNE FRANCE QUI PRÉPARE L'AVENIR	39
Une situation budgétaire assainie	39
Une priorité donnée à l'avenir	40
Une nouvelle souveraineté économique européenne	41
8. UNE FRANCE QUI PROTÈGE LA PLANÈTE	44
<hr/>	
Promouvoir une citoyenneté écologique	44
Investir dans la recherche environnementale et sanitaire	44
Adopter un « Plan énergies 2020 »	45
Créer une Organisation mondiale de l'environnement	46
9. UNE FRANCE QUI PRÉVOIT UN TOIT POUR CHACUN	47
<hr/>	
Rechercher véritablement la mixité sociale	47
Favoriser l'accès au logement des classes moyennes	47
Répondre davantage aux besoins spécifiques des Français	48
10. UNE FRANCE QUI AIDE LES FAMILLES	49
<hr/>	
11. UNE FRANCE DES SAVOIRS	51
Mettre en œuvre la loi de 2003 sur l'école	51
Instaurer une culture du choix positif	52

Ouvrir le chantier de l'enseignement supérieur 52

12. UNE FRANCE RÉCONCILIÉE AVEC L'EUROPE **54**

Adopter une gouvernance européenne plus respectueuse
du choix des Français 54

Décréter une pause dans l'élargissement et fixer les frontières
de l'Europe 56

Construire l'Europe de la jeunesse 56

Permettre à l'Europe de lutter contre l'immigration clandestine .. 57

Imaginer une nouvelle Europe de l'énergie 57

Donner à l'Europe les moyens de peser sur le monde 57

13. UNE FRANCE RESPONSABLE DANS UN MONDE DANGEREUX **59**

COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE D & I **62**

INTRODUCTION



Le premier quinquennat de la V^{ème} République aura été riche en réformes trop longtemps repoussées et enancements de projets prometteurs pour l'avenir. Après cinq années d'efforts, le chômage a engagé une baisse significative, les comptes sociaux se redressent, les retraites sont garanties pour au moins vingt ans, l'insécurité recule, la laïcité a été réaffirmée à l'école, plus d'un million d'entreprises ont été créées, plus de 400.000 mises en chantier de logements ont eu lieu en 2005, la Charte de l'environnement a été adossée à la Constitution, la République a été « décentralisée »... D'autres chantiers ont été lancés qui donneront des résultats progressifs : c'est le cas de la maîtrise des comptes publics, de la définition d'une nouvelle politique de l'immigration, des pôles de compétitivité, de l'aménagement du territoire à travers le lancement de grands travaux, de la remise à niveau de nos armées ou de l'école, des nouveaux moyens donnés à la justice.

Pour autant, pour de nombreuses raisons, les Français n'ont pas encore retrouvé pleinement confiance en eux-mêmes et surtout dans leur avenir collectif. Après plus de trente années de « crise économique », le tissu social reste fragilisé, le sous-emploi demeure une réalité malgré la baisse du chômage qui se confirme, les ratés de la politique d'intégration sont apparus en pleine lumière lors des émeutes de novembre 2005 en dépit des nombreuses réussites individuelles. Alors, le risque existe de voir se développer deux France, qui s'ignorent et se méfient l'une de l'autre. Une France tournée vers l'extérieure, qui bénéficie des nouvelles technologies, des opportunités de carrière à l'étranger, de la hausse du marché de l'immobilier... Une autre, plus rurale ou périurbaine, confrontée aux restructurations, à la disparition des services publics, à l'insécurité sociale, à la délinquance, à un ascenseur social en panne, à la stagnation du pouvoir d'achat et aux difficultés d'accès au logement...

Par ailleurs, de nouvelles préoccupations apparaissent ou deviennent plus fortes comme l'environnement, la politique de l'énergie, l'avenir de la famille, la lutte contre les discriminations. Elles illustrent la nécessité à la fois de penser le monde de manière globale et d'apporter des réponses concrètes aux attentes des Français.

Pour ce faire, **nous devons proposer une nouvelle pensée politique fondée sur « un humanisme de la vie »**, humanisme du XXI^{ème} siècle qui prolonge l'humanisme religieux des Chrétiens, l'humanisme de la société des Républicains, l'humanisme de la personne des Libéraux et du personnalisme et qui s'oppose à toutes les formes de matérialisme issues des philosophies du soupçon. L' « humanisme de la vie » valorisera dans ses

relations au monde la biodiversité et le développement durable et portera un regard « actif » sur la démographie dans sa relation à la société (politique familiale, seniors, retraite, dépendance...). **Nous devons inventer un nouveau modèle économique et social plus respectueux de la personne humaine et de la planète, en quelque sorte, une véritable « écologie de l'homme ».** Plus que jamais, les responsables politiques de demain devront travailler pour les générations d'après-demain.

L'élection de 2007 ne sera donc pas une redite de celle de 1995 ou 2002. Avec cette élection, la France va changer de génération, elle doit aussi faire évoluer ses références, inventer de nouvelles solutions. A chaque échéance majeure pour notre pays, le rôle d'un club comme Dialogue & Initiative, « boîte à idées » aux côtés de l'UMP, est d'imaginer les idées d'avenir pour nourrir le projet du candidat qui portera nos couleurs, quel qu'il soit. Comme nous avons été pionniers en 2002 pour promouvoir la décentralisation, la sécurité, le soutien aux PME, l'égalité des chances et le dialogue social, nous souhaitons, en 2007, mettre l'accent sur les valeurs républicaines, l'attractivité, la maîtrise des dépenses publiques, le logement et l'environnement.

Notre volonté n'est pas de proposer un projet « clé en main », ce sera la responsabilité du candidat. Notre rôle est de participer à la détermination du « bon cap », conforme à nos valeurs de la droite et du centre. Plus que jamais, la France a besoin de détermination et de modération, de mouvement et de dialogue, de débat et d'action. Pour une société complexe, pensons la complexité. La vie sociale ne peut se limiter au consumérisme, aux loisirs et à la « sur-exploitation » de la planète. Nous devons retrouver

le sens des valeurs, de l'engagement, de la participation et du « don de soi ». En garantissant à chacun les moyens de conduire ses projets en matière de famille, de création d'entreprise, d'engagement associatif, nous espérons **permettre aux Français de « réenchanter leur monde »**.

Nos propositions s'inscrivent dans le droit fil de notre héritage républicain, libéral et humaniste. Par ailleurs, elles tirent les leçons de notre expérience des cinq dernières années avec pour objectif de prolonger les résultats encourageants obtenus en matière d'emploi, de logement et de création d'entreprises et d'imaginer des outils nouveaux lorsque cela s'avère nécessaire comme en matière de lutte contre la délinquance, d'intégration, de dialogue social et de modernisation des universités.

Après plus de six mois de travail qui ont mobilisé nombre de nos élus et adhérents, notre contribution se compose d'une vingtaine de propositions majeures articulées autour de dix principes afin de défendre un message simple : « **confiance, la France est en vous** ».

10 convictions pour vivre la France confiante

L'élection du chef de l'État constitue, dans nos institutions, le moment de vérité au cours duquel les Français regardent leur avenir et choisissent celui qui les guidera pour conduire la politique de la Nation. Cette responsabilité écrasante exige des compétences exceptionnelles mais aussi des convictions chevillées au corps, du caractère, une vision. Au-delà de l'image, de l'apparence, de la mode, dans un monde dangereux, pour relever les défis, il nous faut un président qui ait un projet, des valeurs, une idée de l'avenir de la France. Pour nous, **cette fidélité à la France de toujours** et cette volonté de **construire la société de demain** tiennent en dix convictions profondes qui fonderont notre engagement dans la campagne de 2007.

1. La France tire sa force de son identité qui est fondée dans son histoire plus que millénaire et incarnée par l'idée de Nation. La « France de toujours », ce n'est pas seulement les Français d'aujourd'hui, c'est aussi tous ceux qui, depuis des siècles, ont construit notre pays. Être Français, c'est vouloir assimiler cette culture, connaître un patrimoine, vouloir les faire vivre et en être fier. Mais notre grandeur ne vient pas seulement de notre passé, elle tient aussi à notre ambition d'être utile au monde, de tenir notre rang sur le plan économique, diplomatique, stratégique et de demeurer une voix qui compte, notamment pour défendre la paix dans le monde comme vient à nouveau de le montrer le président de la République avec le Liban.

2. Entre l'État et l'individu, il y a la société, c'est-à-dire des familles, des associations et des entreprises qui constituent la force d'entraînement de notre collectivité. La gauche croit plus en l'État qu'en la Société et toutes

ses composantes y compris spirituelles. Nous pensons, au contraire, que l'individu ne peut exister seul face à l'État et aux forces économiques et qu'il doit pouvoir se réaliser dans toutes les formes de participation. Nous voulons libérer la Société de la tutelle bureaucratique qui l'enserme et du poids de la dette publique qui nous fait perdre la maîtrise de notre destin.

3. **Les sociétés modernes sont confrontées à une crise de sens majeure. Le rôle des responsables politiques est de réaffirmer l'importance des valeurs.** Nous croyons dans les forces de la vie, celles de la liberté, de la culture, du travail, de la famille, de la nation et de l'Europe. La France sera d'autant plus ouverte, généreuse et écoutée qu'elle sera sûre d'elle-même et confiante dans ses capacités. Il est temps d'ouvrir les grands débats sur les valeurs sur lesquelles nous voulons fonder notre société et de refuser le « déclinisme » et la repentance perpétuelle qui constituent les deux formes modernes des tentations au renoncement.
4. **Ce n'est pas l'État qui crée des emplois et des richesses, ce sont les Français et les entreprises.** Le rôle de l'État n'est pas de dissuader les Français de créer des richesses, il est, au contraire, de créer les conditions du succès individuel et collectif. Nous croyons qu'il est possible, en prolongeant les efforts entrepris depuis 2002, de retrouver une croissance durable et de revenir au plein emploi d'ici 2012. La création est la priorité de l'économie de demain.
5. **Le rôle de l'État est de garantir la sécurité, la justice, l'accès à l'éducation et à la culture.** Il doit **veiller à la défense de l'intérêt général**, en particulier, pour permettre l'aménagement et le développement du territoire. Il ne doit pas se substituer aux collectivités locales ni à la société civile mais, au contraire, respecter les principes de notre « République décentralisée » et d'une société de participation. Il lui revient de préparer l'avenir en favorisant l'effort de recherche, d'investissement et

d'innovation. L'éducation et la formation doivent être la meilleure garantie des Français pour accéder à l'emploi. Il doit veiller à lutter contre toutes les discriminations.

6. **Les missions de services publics constituent un élément essentiel de notre pacte social.** Chaque Français doit pouvoir, en tout point du territoire, que ce soit dans les DOM et les TOM comme dans les campagnes, accéder à des services de qualité et à un coût raisonnable, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies. **Le partenariat public-privé** est la voie d'avenir du développement des missions de services publics.
7. **La protection sociale doit rester élevée pour chaque Français quel que soit son niveau de revenu ou son lieu d'habitation.** Cet objectif nécessite des réformes constantes et la responsabilisation de tous les acteurs dans le cadre d'un dialogue permanent. Cette protection sociale rénovée accompagnera chaque étape de la vie.
8. **La France doit trouver sa place dans la mondialisation.** Notre pays a un savoir-faire remarquable dans de nombreux secteurs (agroalimentaire, énergie, développement durable, automobile, aéronautique, services, luxe, biens culturels...) qui doit nous permettre de tirer notre épingle du jeu. Mais, pour cela, il faut être capable de mieux nous former au monde et de mieux participer à la concurrence avec les nouvelles puissances économiques que sont la Chine et l'Inde. L'attractivité de notre pays est l'une de nos réponses à la globalisation. La France doit continuer à promouvoir le dialogue des cultures. Par ailleurs, l'Europe doit devenir le bon niveau d'exercice de notre souveraineté économique.
9. **La France doit rester un des endroits où il fait le mieux vivre au monde.** Pour cela, nous devons poursuivre nos efforts en faveur de la

sécurité, en particulier en luttant contre toutes les formes de délinquance, mais aussi préserver notre cadre de vie à travers la protection de l'environnement.

10. La sécurité de la France repose sur l'indépendance de notre défense, les coopérations renforcées avec nos alliés, notamment européens, et le maintien d'un effort suffisant en termes de moyens. Face à des menaces terroristes qui grandissent chaque jour, nous ne pensons pas, contrairement à la gauche, qu'une réduction des moyens alloués à nos armées soit envisageable et responsable.

LES 25 PROPOSITIONS DE DIALOGUE & INITIATIVE

RÉPUBLIQUE

- 1. Création d'un « Code républicain »** reprenant les principes républicains, rappelant l'Histoire de France et expliquant le fonctionnement de nos institutions qui devra être signé par chaque citoyen à l'occasion d'une cérémonie organisée par le Maire à sa majorité ou lors de l'acquisition de la nationalité pour obtenir le droit de vote.
- 2. Poursuite de l'effort en matière de sécurité en favorisant une présence permanente des policiers sur le terrain.** Mise en place d'une politique de réparation immédiate dès le premier délit pour lutter contre le sentiment d'impunité. Renforcement de la politique de lutte contre les violences à l'école avec **la présence de « policiers référents » dans les établissements concernés. Possibilité pour des citoyens volontaires et formés de participer pleinement à la police de proximité et à la sécurité civile, à temps partiel, sur le modèle des « pompiers volontaires ».**
- 3. Afin de favoriser la mixité sociale dans les quartiers en difficulté, de lutter contre l'exode de ceux qui réussissent, d'y favoriser l'installation des classes moyennes, d'entrepreneurs et de professions libérales (médecins, professions juridiques...) et de mieux tenir compte des difficultés que peuvent rencontrer les fonctionnaires (policiers, enseignants, personnels hospitaliers), un abattement sur l'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 30 % sera établi en faveur des habitants de ces quartiers et de ceux qui y travaillent.**
- 4. Programme de lutte contre les inégalités à l'école,** dans l'enseignement primaire et secondaire, notamment par des aides (livres, ordinateurs...) modulées en fonction des revenus des familles. Des **expériences sur le port d'un uniforme** pourront être envisagées pour renforcer à la fois l'égalité et la laïcité.

5. **Maintien de notre effort de défense à hauteur de 2 % du PIB** (gendarmerie incluse) pour garantir la sécurité des Français et de nos alliés dans un monde qui demeure dangereux et favoriser le retour à la paix, notamment là où la France est engagée. Adoption d'une nouvelle loi de programmation militaire et **construction d'un second porte-avions.**

I NSTITUTIONS

6. Modification de la Constitution pour permettre au **Président de la République** de nommer et de mettre fin aux fonctions d'un **Premier ministre « chef exécutif »** qui lui-même, à son tour, nommerait et mettrait fin aux fonctions des ministres. Les secrétaires d'État resteraient membres du Parlement.
7. **Instauration de deux « Ministres d'État » chargés respectivement des Affaires européennes et du Développement durable.** Il incomberait au premier de mieux représenter la France dans les instances européennes et de prendre davantage en compte la dimension européenne dans les politiques nationales. Le second aurait pour mission de veiller à ce que l'ensemble des politiques gouvernementales tienne compte de l'impératif de protection de l'environnement et d'assurer la mise en œuvre d'un « Plan énergies 2020 ».
8. **Simplification de la procédure parlementaire** grâce au vote en commission des textes techniques afin de renforcer les missions de contrôle du Parlement. Le nombre des commissions permanentes serait porté de 6 à 10 et une « Commission du développement durable » serait créée à l'Assemblée nationale et au Sénat.

9. **Réforme de la Justice** pour poursuivre l'augmentation des moyens engagée en 2002, développer les peines alternatives à la prison, renforcer la réponse pénale face à la délinquance et mieux garantir les droits des citoyens dans la procédure.
10. Organisation d'une **journée nationale de consultation** au cours de laquelle d'une part le Président de la République pourrait consulter la Nation et d'autre part les collectivités locales seraient incitées à organiser des référendums locaux sur des sujets de leur compétence.

ÉCONOMIE & SOCIAL

11. **Renforcement du dialogue social** à travers la modernisation des règles de la représentativité pour **favoriser l'émergence de syndicats plus représentatifs** et **instauration d'une « clause préalable » du dialogue social** pour permettre aux partenaires sociaux d'aboutir à des accords collectifs de préférence à un recours à la loi.
12. **Mobilisation pour le pouvoir d'achat et nouvelle gouvernance sociale** grâce à réel **élargissement de la participation**. Exemples : **attribution à chaque salarié d'un livret d'épargne salariale**, mise en place de la participation dans toutes les sociétés de travail temporaire, **obligation pour les entreprises du CAC 40 d'atteindre le seuil de 5 % d'actionnaires salariés dans leur capital**.
13. **Création d'un « Compte Jeunes Actifs » pour l'emploi des jeunes**. Ce compte permettrait aux jeunes au chômage depuis plusieurs mois de **financer à hauteur de 2 000 € une formation, des cours de langue ou d'informatique, le permis de conduire, des dépenses de transport, un déménagement nécessaire pour l'obtention d'un emploi...** Afin de

valoriser l'entrée dans l'emploi, le montant non dépensé resterait acquis au jeune une fois l'emploi trouvé.

14. Lancement d'**une négociation nationale interprofessionnelle pour favoriser le développement de crèches d'entreprises et pour développer les emplois de garde d'enfants à domicile** afin de mieux aider les familles actives tout en veillant à conserver la liberté du mode de garde. Création d'une « **carte famille européenne** ».
15. Lancement d'un « **plan Alzheimer** » sur le modèle du « plan cancer » afin de mieux prendre en compte la dépendance et le vieillissement de la population.
16. **Poursuite de la réforme des retraites à l'issue du bilan de 2008 qui déterminera également l'avenir des régimes spéciaux. Assouplissement des règles de cumul emploi/retraite** afin d'inciter les retraités à conserver une activité.
17. **Exonération des droits de succession applicables à la résidence principale** afin de permettre la transmission du fruit du travail d'une vie entière des Français modestes.
18. Construction de **2,5 millions de logements supplémentaires en 5 ans** en favorisant l'accession à la propriété pour préserver le pouvoir d'achat des Français face à la hausse des loyers et des prix de l'immobilier. Un « plan d'épargne retraite-logement » serait créé afin de garantir le logement des futurs retraités.

MONDIALISATION

19. Mise en place d'une **politique d'immigration co-choisie** avec les pays d'émigration avec le **vote annuel par le Parlement d'un objectif chiffré**

de titres de séjour selon les catégories de personnes (étudiants, travailleurs, familles). Refus de toute régularisation massive pour empêcher tout « appel d'air ». Parallèlement, **renforcement de notre politique d'aide au développement à travers le développement des financements innovants.**

20. Afin de **fortifier la « souveraineté économique » de l'Europe**, la France pourrait promouvoir **une nouvelle politique économique au niveau européen** en recourant à des mesures anti-dumping, à des dispositions limitant les OPA hostiles, à des incitations à la constitution de grandes entreprises européennes et à de grands projets aidés sur le modèle d'Airbus. Par ailleurs, un nouveau régime de TVA pourrait être adopté qui distinguerait les taux selon les secteurs exposés ou non exposés au dumping. L'Europe doit inventer une « nouvelle préférence communautaire ».

21. **Pause dans l'élargissement de l'Europe** au-delà des adhésions déjà décidées et ouverture d'un débat sur ses frontières. **Création d'un Congrès européen** qui rassemblerait des délégations des Parlements nationaux et du Parlement européen pour dialoguer avec le Conseil européen et la Commission. **Adoption d'un traité simplifié** pour améliorer la gouvernance de l'Union européenne.

A VENIR

22. **Préparation d'une loi de programme en 2008 consacrée à l'université, à l'innovation et à la recherche dotée de 10 milliards € de crédits.** Cette loi pourrait, en particulier, favoriser les rapprochements et les coopérations entre les universités et les grandes écoles, impliquer davantage les entreprises dans le développement des universités et favoriser la recherche. Elle donnerait également des **moyens supplémentaires aux établissements qui accepteraient**

d'expérimenter une organisation plus autonome et de favoriser une meilleure orientation des étudiants.

- 23. Afin de mieux ancrer les universités dans les territoires et de renforcer leur dynamisme,** sur le modèle des transferts déjà opérés pour l'enseignement secondaire et sans remise en cause du caractère national de l'enseignement supérieur, la propriété des bâtiments universitaires et la gestion des personnels techniciens, ouvriers et agents de service seront transférées aux Régions. Parallèlement, le recours au partenariat Public-Privé pour l'immobilier universitaire sera encouragé.
- 24. Adoption d'une loi quinquennale sur les finances publiques pour fixer les objectifs de dépenses sur la législature afin de favoriser un retour à l'équilibre budgétaire en 2012** grâce à une baisse des dépenses, une meilleure gestion de l'État et une stabilité des prélèvements obligatoires. Les recettes exceptionnelles seront affectées soit au désendettement, soit à des investissements dans l'avenir.
- 25. Adoption d'un « Plan énergies 2020 »** afin de renouveler **notre parc de centrales nucléaires pour lutter contre l'effet de serre et d'accroître la part des énergies renouvelables à 20 % de la consommation nationale des habitations, bureaux et moyens de transport d'ici 2020**, notamment en favorisant l'équipement individuel et collectif en panneaux solaires et les combustibles alternatifs. Chaque foyer sera également incité à procéder à un « contrôle technique » de son habitation en économies d'énergies afin de lutter contre toutes les formes de gaspillage.

1. Une France rassemblée autour de ses valeurs

La première nécessité du prochain quinquennat sera de redonner tout son sens à notre « vivre ensemble » et tout leur lustre aux mots de « Nation » et de « République ». Jamais la France n'a été aussi diverse, aussi éclatée peut-être. En deux générations, ce sont plusieurs millions d'immigrés issus de tous les continents qui ont choisi de nous rejoindre pour partager notre destin, c'est la répartition démographique de notre société qui a été profondément bouleversée par le vieillissement de la population, c'est l'unité de notre société qui a été fragilisée par la crise économique, l'émergence de nouvelles revendications culturelles communautaires et régionales et le développement d'une délinquance de masse qui augmente considérablement les moyens nécessaires à la Justice et à la Police.

La crise des banlieues de novembre 2005 résume, à elle seule, tous ces bouleversements dans un même mouvement dramatique et inquiétant. Il faudra de nombreuses années pour apporter une réponse satisfaisante.

Si la France veut rester « une et indivisible », il faut d'abord qu'elle réhabilite ses valeurs et qu'elle défende son identité. Aujourd'hui, ce qui exprime la différence a pris le pas sur ce qui illustre la ressemblance, l'exacerbation des particularismes prime sur l'appartenance à une communauté nationale. Or nous devons être fiers de notre Histoire, de nos Héros, de nos territoires. Rien ne justifie que les pages sombres de notre épopée nationale l'emportent dans la mémoire collective sur la somme considérable d'actes glorieux réalisés au cours des siècles, sur les sacrifices individuels et collectifs, sur le travail de générations de Français qui ont construits la France d'aujourd'hui.

Création d'un « Code républicain » distribué à chaque citoyen

Dans ces conditions, il est essentiel que chaque Français se réapproprie son histoire et partage un certain nombre de références et de valeurs au premier rang desquelles les principes républicains et notamment la laïcité. Pour ce faire, nous proposons la rédaction d'un « **Code républicain** » qui retracerait les principaux évènements de l'Histoire de France depuis Clovis, expliquerait nos valeurs communes, nos principes politiques et nos règles institutionnelles. Ce code serait rédigé par des historiens et des juristes indépendants et incontestables. Il mentionnerait et replacerait à leur juste place tous les éléments de notre passé, y compris les plus sensibles (régime de Vichy, guerres de décolonisation...). Il ferait une place particulière à la nécessité de protéger l'environnement, de lutter contre les discriminations et de défendre les droits des femmes.

Ce « Code républicain » serait remis à chaque citoyen devenu majeur ou naturalisé lors d'une cérémonie publique organisée par le Maire à l'occasion de son inscription sur les listes électorales. Il devrait être signé au même titre que la carte d'électeur pour exprimer l'appartenance de chaque citoyen à la communauté nationale.

Afin de donner tout son sens à la laïcité de l'enseignement public

RETROUVER LE SENS DE LA RÉPUBLIQUE

Création d'un « Code républicain » distribué à chaque citoyen
Baisse de l'impôt sur le revenu pour les habitants et les salariés des quartiers en difficulté pour favoriser la mixité sociale
Expérimentation du port de l'uniforme à l'école
Organisation d'une journée nationale de consultation pour favoriser les référendums locaux

et de lutter contre la dictature des marques qui accroissent les inégalités, les établissements scolaires volontaires pourraient décider d'**expérimenter le port d'un uniforme**. Celui-ci serait financé par l'Etat pour les élèves en difficulté. Par ailleurs un programme de lutte contre les inégalités à l'école, dans l'enseignement primaire et secondaire, serait mis en œuvre à travers des aides modulées en fonction des revenus des familles.

Limitation de l'intervention du législateur dans le champ historique

Comme l'écrivent les auteurs de la pétition « Liberté pour l'Histoire »¹, **il ne saurait y avoir de « vérité d'Etat »** et ces lois répondent davantage à un souci électoraliste qu'à une recherche de vérité historique. En poursuivant cette entreprise de déconstruction nationale, en voulant reconnaître chacun comme victime, c'est l'existence même de la République qui est menacée et ce sont les particularismes qui sont exacerbés. **La sagesse appelle à une limitation de l'intervention du législateur dans le champ historique**. Les dispositions générales de la loi de 1881 sur la liberté de la presse et du code civil sont pleinement suffisantes pour lutter contre les dérives sans avoir besoin de textes spécifiques.

Une France plus ouverte aux débats

La France est un pays où paradoxalement on débat assez peu. Pour favoriser une démocratie participative, la réforme constitutionnelle de mars 2003 a prévu que les collectivités locales pourraient soumettre l'adoption de certains projets directement aux citoyens par la voie du référendum. Afin d'inciter au développement de cette pratique, nous proposons l'organisation d'une **journée nationale de consultation** au cours de laquelle les collectivités

1 - Parmi les 19 signataires à l'initiative de la pétition lancée en décembre 2005, on compte notamment René Rémond, Jean-Pierre Azéma, Elisabeth Badinter, Alain Decaux, Pierre Milza, Pierre Nora, Michel Winock...

locales seraient incitées à organiser des référendums locaux sur des sujets de leur compétence. Le Président de la République pourrait également consulter à cette occasion la Nation sur des grands sujets du débat public. Ce rendez-vous annuel permettrait de mieux mobiliser les électeurs et d'inciter à la participation.

2. Une France plus solidaire avec ses quartiers en difficulté

Appartenir à la communauté nationale se saurait constituer un simple acte de foi. Il faut que, par des gestes concrets et des engagements visibles, nos valeurs retrouvent pleinement leur place dans la société. C'est en particulier nécessaire dans les quartiers en difficulté où l'on constate des phénomènes de discrimination à l'embauche qui minent la confiance dans la République. Notre société a besoin de plus de diversité, elle a besoin aussi de lutter contre les ghettos et de réduire les zones de non droit. **En République, il ne saurait y avoir de zones de relégation économique, sociale, ethnique...**

Aujourd'hui, certains quartiers sont en passe de devenir des zones de relégation. Les jeunes qui réussissent sont tentés de les quitter au lieu de faire partager leur culture du succès tandis que de nombreuses professions rencontrent de véritables difficultés pour y exercer leur métier à l'instar des médecins généralistes et des enseignants par exemple. Autant le dire, vivre et travailler dans ces quartiers en difficulté n'est pas toujours une sinécure, il n'y a pas d'égalité entre les territoires et les lieux de travail.

Pour rétablir l'égalité des chances entre les territoires, l'expérience des zones franches a montré l'utilité d'une fiscalité différenciée en faveur des entreprises. Aujourd'hui, le moment est venu d'appliquer cette méthode aux citoyens afin de **favoriser la mixité sociale dans les quartiers en difficulté**, de lutter contre l'exode de ceux qui réussissent, d'y favoriser l'installation d'entrepreneurs et de professions libérales (médecins, professions juridiques...) et de mieux tenir compte des difficultés que peuvent rencontrer les fonctionnaires (policiers, enseignants, personnels hospitaliers). A cette fin, nous proposons qu'**un abattement sur le montant du revenu de**

référence du barème de l'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 30 % soit établi en faveur des habitants de ces quartiers et de ceux qui y travaillent. Une telle disposition qui constituerait une mesure de justice pour tous ceux qui travaillent durement dans des conditions difficiles pourrait également inciter les classes moyennes à se réimplanter dans ces quartiers et, donc, à participer à leur développement économique, éducatif et culturel.

3. Une France mieux gouvernée

Nos institutions auront bientôt 60 ans. Pendant toute cette durée, elles auront permis d'établir la sécurité, de garantir la démocratie pendant les épreuves (guerre froide, guerre d'Algérie), de rendre possible l'alternance, d'accompagner la construction européenne. Elles doivent continuer à évoluer pour tenir compte du quinquennat mais il serait faux de dire que les problèmes de la France tiennent dans ses institutions et qu'une nouvelle Constitution permettrait de les résoudre.

Le débat sur la présidentialisation ou le retour au parlementarisme constitue d'abord un leurre qui parasite le grand débat national qu'attendent les Français et qui doit permettre de clarifier nos choix d'avenir.

Aujourd'hui, il convient de reconnaître son nouveau rôle au Président de la République, de renforcer le Premier ministre qui est seul responsable devant l'Assemblée nationale et de redonner toute son influence au Parlement.

Un pouvoir exécutif plus légitime et plus efficace

Avec le quinquennat, le Président de la République est plus que jamais « l'homme de l'essentiel », celui qui fixe le cap. C'est pourquoi il convient de lui **permettre d'intervenir devant les parlementaires réunis en Congrès** chaque fois qu'il en ressent la nécessité.

Le Président doit rester un recours, il ne doit pas être affaibli. C'est pourquoi il convient d'examiner avec prudence toute limitation du nombre de ses mandats qui pourrait affaiblir son autorité, et de **préserver son droit**

de grâce qui peut être utile pour donner une réponse humaine à des situations douloureuses.

La fonction de Premier ministre reste essentielle quant à elle pour mettre en musique la partition présidentielle, coordonner l'action des ministres, assumer la responsabilité devant l'Assemblée nationale. Le Premier ministre doit donc être conforté. Pour se faire, **le Président de la République pourrait se voir reconnaître le droit de nommer et de mettre un terme aux fonctions du Premier ministre. Parallèlement, celui-ci se verrait reconnaître le droit de nommer et de mettre un terme aux fonctions des ministres.** Son rôle de chef d'équipe serait ainsi réaffirmé.

UNE MODERNISATION DE NOS INSTITUTIONS POUR RENFORCER LA RESPONSABILITÉ

Un Président qui intervient au Parlement

Un Premier ministre véritable « chef exécutif »

Un Ministre d'État chargé des Affaires européennes et un autre chargé du Développement durable

Des ministres moins nombreux et des secrétaires d'Etat membres du Parlement

Un Parlement renforcé dans ses fonctions de contrôle

Une réforme de la Justice pour renforcer les droits des citoyens et les moyens des magistrats

Par ailleurs, le pouvoir du Premier ministre de nomination des fonctionnaires et des responsables de sociétés publiques serait accru et **il devrait engager sa responsabilité sur son programme dès sa nomination.**

Le nombre des ministres serait limité et deux fonctions nouvelles seraient créées, celle de **Ministre d'État chargé des Affaires européennes et celle de Ministre d'État chargé du Développement durable.** Ces deux fonctions seraient confiées à des personnalités politiques de premier plan qui

pourraient présider régulièrement des Conseils de cabinet dans leur domaine respectif. Par ailleurs, chaque ministre pourrait s'entourer d'un ou plusieurs secrétaires d'État qui auraient pour rôle, soit d'accompagner une réforme précise, soit d'assurer le suivi d'une politique bien identifiée. **Ces secrétaires d'État pourraient conserver leur mandat parlementaire.** Pour permettre aux ministres d'être plus disponibles, **le cumul d'une fonction ministérielle et d'une fonction exécutive locale serait proscrit.**

Un Parlement restauré dans son autorité et son influence

Tout d'abord, il est proposé de compléter les compétences du Parlement dans la Constitution pour préciser qu'il est également chargé d'évaluer la législation et les politiques publiques.

Pour garder tout son sens au vote de la loi, **le débat concernant les textes techniques pourrait, d'un commun accord entre majorité et opposition, être organisé uniquement en commission avec un vote solennel en plénière.** Afin d'améliorer le travail parlementaire, **le nombre des commissions permanentes serait porté à une dizaine.** Une **Commission du développement durable** pourrait ainsi être créée à l'Assemblée nationale et au Sénat.

La fonction de contrôle étant l'avenir du Parlement, il est proposé de **constitutionnaliser les commissions d'enquête et d'accroître leur champ d'intervention.** Par ailleurs, le Parlement pourrait, au besoin, **créer des commissions d'enquête bicamérales** afin de donner plus de visibilité et de poids au travail des parlementaires.

Afin de renforcer sa capacité d'expertise, **une trentaine de parlementaires pourraient également saisir des institutions comme le Conseil**

économique et social afin d'obtenir un avis sur un projet de réforme qu'ils souhaiteraient mettre en oeuvre. Cette disposition permettrait, en particulier, à l'opposition de mieux préparer son projet d'alternance.

Enfin, le Parlement pourrait être mieux associé aux décisions qui engagent la Nation, ce qui amènerait à prévoir la **nécessité pour le gouvernement d'obtenir l'aval du Parlement pour l'engagement de forces armées sur un terrain extérieur au-delà de 60 jours**.

L'ensemble des ces modifications doit permettre de renforcer la capacité d'action du gouvernement et les moyens de contrôle du Parlement. Par ailleurs, **pour favoriser la parité, la mixité pourrait être prévue pour tous les scrutins pour lesquels il est possible d'avoir un titulaire et un suppléant**.

Une Justice plus efficace et impartiale

Après les difficultés récentes rencontrées dans son fonctionnement, le temps est venu de **d'adapter notre Justice au monde moderne**.

Sans remettre en cause la qualité de nos magistrats, une réflexion pourrait être ouverte sur la diversification des modes de recrutement et sur la formation. De nouvelles garanties pourraient être adoptées pour limiter ou mieux encadrer les décisions privatives de liberté. Les moyens de la défense au cours de la procédure pourraient être renforcés. Le port du bracelet électronique et les peines de substitution pourraient être encouragés, notamment au moyen de travaux d'intérêt général réalisés auprès des collectivités locales. Le programme de construction de nouvelles places de prison serait poursuivi. Enfin, **l'augmentation des moyens engagée en 2002 serait reconduite au cours de la prochaine législature**.

4. Une France qui retrouve goût au travail

Depuis 2002, la priorité a été donnée au travail à travers la baisse des charges sur les bas salaires, la hausse du smic et de la prime pour l'emploi, la baisse de l'impôt sur le revenu et l'assouplissement des 35 heures. Loin de considérer l'emploi comme un « gâteau à partager » à l'instar des socialistes, nous avons voulu inciter chacun à s'investir davantage, à produire plus pour créer des richesses supplémentaires. Avec le « Plan de cohésion sociale » adopté en 2005, de nouveaux contrats ont été créés pour ramener dans l'emploi les personnes les plus en difficulté. Les résultats sont maintenant au rendez-vous, alors que le chômage augmentait depuis mars 2001, le taux de chômage est repassé sous les 9 % à l'été 2006 et l'objectif de 8 % apparaît envisageable à brève échéance.

Au cours de la prochaine législature, nous voulons poursuivre cet effort pour **retrouver le plein emploi**. Pour cela, nous proposons d'**améliorer l'information des jeunes quant aux filières porteuses en matière d'emploi**, le service public de l'emploi devra, en particulier, mettre en place des indicateurs simples permettant de déterminer les secteurs qui recrutent. Un effort d'orientation sera également réalisé afin de limiter les échecs dans l'enseignement supérieur. Une meilleure connaissance des métiers sera encouragée dès l'enseignement secondaire à travers les stages en particulier.

Pour aider les jeunes qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi, un « **Compte Jeunes Actifs** » sera créé. Ce compte permettra aux jeunes au chômage depuis plusieurs mois de **financer à hauteur de 2 000 € une formation, des cours de langue ou d'informatique, le permis de conduire, des dépenses de transport, un déménagement...** Tout ce qui est nécessaire pour l'obtention d'un emploi. Afin de valoriser l'entrée dans

l'emploi, le montant non dépensé resterait acquis au jeune une fois l'emploi trouvé. Ce compte pourra également être abondé par des aides des collectivités locales. Ce nouveau dispositif doit permettre la personnalisation des parcours et la valorisation de la responsabilité personnelle.

PRIORITÉ À L'EMPLOI ET AU POUVOIR D'ACHAT

Poursuite de mise en œuvre du « Plan de cohésion sociale » et de la baisse des charges sociales

Une meilleure information et orientation des jeunes vers les filières qui recrutent

Un « Compte Jeunes Actifs » pour aider les jeunes au chômage

Développement de l'usage des nouvelles technologies et de l'enseignement à distance

Bilan de compétences pour les femmes à l'issue du congé de maternité

« Clause préalable » du dialogue social avant toute réforme législative

Permettre à tous les salariés de bénéficier de la participation et de compter dans l'entreprise

Afin de favoriser la mobilité dans l'emploi, **l'accent sera également mis sur l'usage des nouvelles technologies et l'enseignement à distance.** Qu'il s'agisse d'une réorientation professionnelle ou d'une promotion, de nombreuses formations sont maintenant accessibles à distance et doivent permettre à chacun de se construire son propre parcours professionnel. Pour permettre aux femmes de mieux concilier leur vie personnelle et professionnelle, nous proposons également de rendre systématique le bilan de compétences au retour du congé de maternité et à l'issue du congé parental d'éducation.

Enfin, dans la concertation, les efforts en vue de moderniser notre droit du travail devront être poursuivis notamment en ce qui concerne le contrat de travail. A cette fin, **la pratique du dialogue social pourra être modernisée**

en intégrant « une clause préalable » du dialogue social dans notre procédure législative afin de permettre aux partenaires sociaux de se saisir d'un thème afin d'aboutir à un accord collectif. Les règles de la représentativité seront également revues afin de permettre l'émergence de syndicats plus représentatifs capables de négocier des réformes avec le gouvernement.

Afin de moderniser le financement de notre protection sociale, une concertation sera engagée avec les partenaires sociaux sur la possibilité de faire reposer une partie de son financement sur des recettes fiscales afin de favoriser l'emploi.

Enfin, pour assurer un meilleur partage de la valeur ajoutée et mieux associer les salariés à l'avenir de leur entreprise, la **relance de la participation** engagée par le projet discuté à l'automne 2006 sera poursuivie. Le gouvernement examinera les mesures d'envergure proposées par le rapport de MM. Godfrain et Cornut-Gentille comme l'attribution à chaque salarié d'un livret d'épargne salariale, la mise en place de la participation dans toutes les sociétés de travail temporaire et **l'obligation pour les entreprises du CAC 40 d'atteindre le seuil de 5 % d'actionnaires salariés dans leur capital.**

5. Une France où il fait bon vivre

Le droit à la sécurité reste une aspiration prioritaire des Français. Depuis 2002, l'augmentation des moyens et un meilleur emploi des personnels ont déjà permis d'obtenir des résultats importants.

Une police plus proche des citoyens et présente dans les écoles

Pour autant, la délinquance reste forte dans certains quartiers et on assiste à un accroissement de la violence des plus jeunes qui justifie la mobilisation de nouveaux moyens. A côté de la police judiciaire et des forces dédiées au maintien de l'ordre, il est devenu nécessaire de **mieux ancrer la police** dans les quartiers de nos villes afin de prévenir les actes délictueux et d'apporter une réponse immédiate.

Afin d'accroître les effectifs disponibles et de s'assurer que la police s'ouvre sur la société, **nous proposons d'associer aux fonctionnaires de police professionnels des volontaires qui recevraient une formation appropriée et pourraient exercer à temps partiel des missions de police de proximité**. Le nouveau Service volontaire citoyen de la police nationale créé par la loi relative à la prévention de la délinquance qui ne prévoit pas de missions de police deviendrait alors une véritable composante de notre politique de sécurité.

Par ailleurs, afin de prévenir les violences, nous proposons **la désignation de « policiers référents » qui pourraient être présents, de façon permanente ou temporaire, dans les établissements scolaires** qui rencontrent des problèmes importants en matière de discipline et de délinquance comme cela se pratique couramment en Grande-Bretagne.

UN EFFORT CONTINU EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

Une réponse immédiate à chaque délit grâce à une présence renforcée sur le terrain

Des policiers volontaires avec de véritables compétences de police

Des « policiers référents » présents dans les établissements scolaires rencontrant des problèmes de violence

Une priorité donnée à la lutte contre les comportements antisociaux et au développement de la vidéosurveillance

Une généralisation de l'utilisation des caméras dans le travail des forces de l'ordre pour garantir l'éthique

Une action déterminée de lutte contre les comportements anti-sociaux

Pour lutter efficacement contre la délinquance et prévenir la récidive, il est essentiel de sanctionner le moindre écart, le premier fait délictuel pour anéantir le sentiment d'impunité qui encourage le passage à des actes plus graves. **Le rôle la police doit être de favoriser le respect des règles, le civisme et un comportement respectueux d'autrui en sanctionnant tous les actes qui portent atteinte à l'harmonie de la vie en société.**

Chaque citoyen a droit à la tranquillité publique, au respect de son cadre de vie, à pouvoir aller et venir sans être agressé physiquement ou verbalement. Si l'on souhaite lutter contre l'accroissement de la violence dans la société, il faut se donner les moyens de combattre les premières manifestations de ces comportements agressifs à travers les problèmes de rue (mendicité, alcoolisme, vente de drogue, agressions verbales...), les troubles du voisinage (intimidation, harcèlement, animaux dangereux...) et les crimes environnementaux (vandalisme, décharge sauvage...).

En donnant la parole aux victimes, en poursuivant chaque agression, en matérialisant la preuve à travers **l'utilisation des nouvelles technologies** (vidéosurveillance), l'objectif de cette nouvelle politique de sécurité doit être de forcer les individus aux comportements anti-sociaux à prendre conscience des conséquences de leurs actes et à changer de comportement pour éviter de commettre des actes plus graves encore.

Une relation sereine avec les forces de l'ordre

Dans une République, les forces de l'ordre doivent être respectées, c'est pourquoi il est important que le manque de respect à leur égard soit sévèrement condamné. Pour autant, le respect doit être réciproque, c'est pourquoi nous devons être très attentifs à ce que les relations entre les forces de l'ordre et la population soient empreintes de confiance. Des progrès importants ont été faits en ce domaine à travers notamment l'installation de caméras dans les voitures de police, ils doivent être poursuivis et généralisés.

6. Une France qui donne confiance

La société française a besoin de diversité, mais elle a aussi besoin de mobilité et d'initiatives individuelles et collectives.

Les Français sont, par exemple, très investis dans les associations mais celles-ci ne sont pas véritablement reconnues et les aides restent compliquées à obtenir. Pourtant, il fait peu de doute que de nombreuses actions pourraient être conduites par les associations dans tous les domaines si les pouvoirs publics leur faisaient davantage confiance. Pour accroître leurs moyens, les foyers qui s'acquittent de l'impôt sur le revenu pourraient recevoir en même temps que leur rôle un **chèque associatif de 100 euros** qui serait déduit du revenu imposable et qu'ils pourraient accorder à l'association de leur choix intervenant dans le domaine social, éducatif ou culturel. Ce chèque permettrait également de subventionner les associations culturelles dûment reconnues afin de financer leurs activités ou leurs installations.

Dans le domaine de la santé, l'interdiction du tabac dans les lieux publics qui a fait l'objet d'une large concertation en 2006 sera mise en œuvre en 2007 afin, en particulier, de lutter contre le tabagisme passif. Par ailleurs, un « **plan Alzheimer** » sera engagé sur le modèle du « **plan cancer** » lancé en 2002. Il comprendra, notamment, des moyens nouveaux et décentralisés pour l'accueil, un effort en faveur de la recherche, un programme pour permettre aux personnels de santé de mieux prendre en charge les malades. Notre société doit être attentive au sort de ses anciens. Les efforts des familles, des associations, des collectivités et de l'État doivent se conjuguer pour relever le défi du vieillissement de la population.

UNE FRANCE PLUS FLUIDE ET ATTENTIVE

Un « chèque associatif » pour les associations

Un « plan Alzheimer » sur le modèle du « plan cancer » lancé en 2002

Une plus grande ouverture des fonctionnaires d'État sur la société à travers une obligation de mobilité

Permettre aux jeunes fonctionnaires d'acquérir une expérience avant d'être affectés sur des postes difficiles

L'État doit s'ouvrir sur la société afin de mieux comprendre ses contraintes et ses aspirations. Dans cette perspective, **nous proposons que tous les fonctionnaires de responsabilité de l'État soient incités, à un moment de leur carrière, à réaliser une mobilité d'un an dans une collectivité locale, une entreprise ou une association.** Par ailleurs, afin de permettre aux fonctionnaires d'exercer leur profession dans les meilleures conditions, une réforme du statut de la fonction publique serait engagée après une large concertation afin de **permettre aux jeunes fonctionnaires d'obtenir une véritable expérience avant d'être affectés sur des missions difficiles** (juges, policiers, enseignants).

7. Une France qui prépare l'avenir

Une situation budgétaire assainie

Depuis 2002, des efforts importants ont été réalisés pour maîtriser le déficit budgétaire dans un contexte difficile (le déficit est passé de 57 à 43 milliards d'euros), ce qui n'a pas empêché notre dette publique de continuer à augmenter. L'objectif du prochain quinquennat doit être de **supprimer en 5 ans le déficit budgétaire** afin de reconstituer des marges de manœuvre. A cette fin, **nous proposons qu'une loi quinquennale sur les finances publiques soit adoptée en 2007 pour déterminer l'évolution des dépenses de manière pluriannuelle.**

Par ailleurs, à la fin de la législature, en 2012, une loi serait adoptée afin de supprimer tous les textes devenus inutiles.

La politique économique proposée lors de la prochaine élection présidentielle ne devra pas être basée sur des dépenses nouvelles comme continuent à le penser les socialistes. L'expérience montre que le déficit ne crée pas la croissance durable. Elle devra, au contraire, **tracer la voie d'un assainissement durable de nos finances publiques à travers une stabilité des prélèvements obligatoires et une maîtrise des dépenses. Le non renouvellement des départs à la retraite de fonctionnaires devra être poursuivi.** Il est temps, par ailleurs, d'ouvrir le débat sur le temps de travail des fonctionnaires. Alors que certaines professions médicales ne comptent pas leurs heures, d'autres secteurs bénéficient de régimes beaucoup plus favorables qui ne sont sans doute plus justifiés aujourd'hui. Une harmonisation progressive est nécessaire.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR NOTRE AVENIR

Une loi quinquennale sur les finances publiques pour revenir à l'équilibre budgétaire en 2012

La poursuite de la politique des pôles de compétitivité et de l'innovation

Un effort national pour favoriser la transmission des PME et des mesures nouvelles pour créer à nouveau 1 million d'entreprises dans les 5 prochaines années

Un rendez-vous en 2008 pour faire le point sur la réforme des retraites et déterminer l'avenir des régimes spéciaux

Une exonération des droits de succession de la résidence principale en dessous de 250 000 €

Une nouvelle politique économique européenne pour peser sur la mondialisation

Une priorité donnée à l'avenir

Afin de conserver en France une puissance industrielle moderne, la politique des pôles de compétitivité sera poursuivie et accentuée. Une commission nationale sera créée afin de réfléchir aux évolutions juridiques et financières possibles afin de préserver nos grands groupes des OPA hostiles de la part d'entreprises elles-mêmes non-opéables. L'effort en faveur de l'innovation et des nouvelles technologies devra être poursuivi.

Enfin, la politique en faveur des PME qui a permis la création de plus de 1 million d'entreprises nouvelles depuis 2002 sera poursuivie en mettant l'accent sur le renforcement des capitaux propres, la transmission d'entreprises et la mise en réseau des entreprises au niveau local. **L'objectif doit être de créer, à nouveau, 1 million d'entreprises en cinq ans.**

Par ailleurs, **la réforme des retraites engagée en 2003** sera poursuivie et fera l'objet, avec les partenaires sociaux, d'un premier bilan en 2008 dans

le cadre de la clause de revoyure. L'avenir des régimes spéciaux de retraites sera déterminé après une concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux. Afin de permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre une activité après leur départ à la retraite, **les règles du cumul emploi/retraite seront, quant à elles, assouplies.**

Afin de permettre la transmission du fruit du travail d'une vie entière, **la résidence principale sera exonérée de droits de succession lorsque sa valeur n'excède pas 250 000 €.**

Une nouvelle souveraineté économique européenne

Les Français attendent de leurs responsables politiques des réponses à leurs problèmes concrets ainsi qu'au sentiment d'insécurité économique et sociale qu'ils perçoivent confusément du fait de la mondialisation et, au quotidien, à l'occasion des délocalisations, des restructurations et du développement d'emplois précaires.

Pour répondre à ces attentes, le discours de politique économique des gouvernements a peu évolué depuis une trentaine d'années. D'un côté, la gauche propose perpétuellement de nouveaux droits alors même que chacun a conscience que notre pays n'a plus les moyens d'assumer une telle générosité à crédit. D'un autre côté, la réponse libérale propose de s'adapter à la mondialisation, ce qui implique des réformes continues et des efforts de plus en plus importants. Aujourd'hui, force est de constater que ces deux visions ont toutes les deux montré leurs limites. Pourtant, jamais le débat sur la politique économique n'a été aussi inexistant dans l'espace public.

La mondialisation constitue une nouvelle révolution aussi puissante que la Révolution française, la révolution industrielle ou la mise en place de

l'État-providence après-guerre. La société qui en découle n'est plus la même, les règles du jeu sont différentes, notamment sur le plan économique.

Aujourd'hui, l'observation de l'économie nous apprend que le consensus économique sur lequel se construit notre politique depuis 20 ans est dépassé. L'émergence de la Chine, de l'Inde, du Brésil remet en question les fondements classiques de la théorie économique favorable au libre-échange. Tout devient « délocalisable », les sites de production comme les emplois des services et les cadres. Dans les pays développés, il n'y a pas de compensation intégrale par le développement d'activités nouvelles. Nous assistons aujourd'hui essentiellement à un transfert d'emplois et de capitaux des pays développés vers les pays émergents. Par ailleurs, les mécanismes de régulation automatiques ne fonctionnent pas non plus, c'est le cas des taux de change qui devraient varier pour compenser les écarts de compétitivité. Cette évolution est majeure car elle crée une inquiétude sourde dans toute la classe moyenne et fait miroiter le spectre du déclassement qui historiquement a toujours accompagné les révoltes politiques.

Face à cette situation, l'Europe a choisi de ne pas réagir. Elle permet l'entrée de produits qui ne respectent ni les normes sociales (travail des enfants, travail forcé), ni les normes environnementales, ni les règles concurrentielles en vigueur en son sein. C'est ainsi que peut se développer l'idée que l'Europe ne nous protège pas des effets pervers de la mondialisation.

Il nous faut donc un nouveau projet économique qui doit rechercher des moyens modernes de protection. Cette réponse peut et doit passer par la **mise en place d'une nouvelle politique économique au niveau européen pour renforcer notre « souveraineté économique » dans nos échanges avec l'extérieur, comme le font les Etats-Unis et la Chine.**

Le contenu de cette politique pourrait comprendre la **mise en œuvre de mesures anti-dumping, des dispositions limitant les OPA hostiles, des incitations à la constitution de grandes entreprises européennes et de grands projets aidés sur le modèle d'Airbus, une stratégie juridique visant à favoriser nos entreprises...** Par ailleurs, un nouveau régime de TVA pourrait être adopté qui distinguerait les taux selon les secteurs exposés ou non exposés au dumping. L'Europe doit inventer une « nouvelle préférence communautaire ». **Notre volonté doit être d'ouvrir le débat au niveau européen et d'aboutir à des mesures communes.**

8. Une France qui protège la planète

Les fondements mêmes de notre croissance économique apparaissent aujourd'hui comme déraisonnables et difficilement soutenables dans le long terme. Il faut inventer un nouveau modèle de développement qui tienne compte de la fin des énergies fossiles, du réchauffement climatique, de la nécessité de préserver la biodiversité. C'est tout le sens de la **Charte de l'environnement** qui a été intégrée à la Constitution en 2005 et qu'il s'agit de faire vivre aujourd'hui.

Promouvoir une citoyenneté écologique

L'effort de prise de conscience est encore incomplet, c'est pourquoi il convient de **favoriser la sensibilisation des Français aux questions de défense de l'environnement**. Pour ce faire, le changement des modes de consommation pourrait devenir une « grande cause nationale » et l'étiquetage et la labellisation pourraient être développés.

Les programmes pédagogiques devraient être modifiés pour intégrer les valeurs de protection de la vie, le respect de la planète, tout comme l'intérêt économique d'un développement durable. Ils devraient également prévoir des conseils en nutrition, éduquer aux économies d'énergie, d'eau et au recyclage des déchets.

Investir dans la recherche environnementale et sanitaire

Même si les moyens ont déjà augmenté, il ne faut pas relâcher les efforts en matière de recherche sanitaire concernant la pollution de l'air, les

pathologies respiratoires, les allergies... Les Français prennent conscience que leur environnement a des conséquences directes sur leur santé.

UNE NOUVELLE RELATION À L'ENVIRONNEMENT

Promouvoir une citoyenneté écologique
Développement de l'effort de recherche sur l'environnement et la santé
Adopter un « plan énergies 2020 » basé sur le renouvellement de notre parc nucléaire, le développement des énergies renouvelables et la voiture propre
Encourager la création d'une Organisation mondiale de l'environnement

Adopter un « Plan énergies 2020 »

Pour lutter contre l'effet de serre et s'adapter à la hausse des coûts de l'énergie, il faudra au cours du prochain quinquennat **engager le renouvellement de notre parc de centrales nucléaires** qui constitue le fondement de notre indépendance énergétique. Par ailleurs, il est devenu indispensable de diversifier nos ressources énergétiques. L'objectif doit être d'**accroître la part des énergies renouvelables à 20 % de la consommation nationale d'ici 2020**, notamment en favorisant l'équipement individuel et collectif en panneaux solaires. Les moyens consacrés à la voiture propre seront renforcés.

Chaque foyer pourrait également être incité à procéder à un « **contrôle technique** » de son habitation en économie d'énergies afin de lutter contre toutes les formes de gaspillage (isolation, fenêtres, chauffage, tuyauterie...).

Créer une Organisation mondiale de l'environnement

Dans le prolongement des initiatives du Président de la République, Jacques Chirac, et afin de mieux prendre en compte au niveau mondial les exigences du développement mondial, nous proposons de **créer une Organisation mondiale de l'environnement**. Sur le modèle de l'OMC, celle-ci aurait notamment pour mission de conduire un cycle de négociations afin d'amener l'ensemble des pays à mieux respecter des critères communs de préservation de l'environnement.

9. Une France qui prévoit un toit pour chacun

Le logement constitue une priorité des Français. Malgré l'effort exceptionnel réalisé depuis 2002, la demande reste forte, ce qui nécessite de maintenir la construction de logements parmi les priorités du prochain quinquennat. On ne peut rattraper en une législature le retard accumulé en vingt ans. Compte tenu des résultats obtenus depuis 2002, nous proposons de fixer un **objectif de 2,5 millions de logements nouveaux d'ici 2012**.

Rechercher véritablement la mixité sociale

Près de six mois après les émeutes urbaines qui ont touché de nombreux quartiers populaires, il est essentiel de poursuivre jusqu'à son terme « le plan Marshall » lancé en faveur de la rénovation urbaine. Par ailleurs, **l'accession à la propriété dans les résidences HLM pourra être encouragée en favorisant la « location-accession »**. Enfin, un effort particulier devra être réalisé pour la **rénovation du parc privé de logements** qui ne peut bénéficier actuellement des programmes lancés dans le cadre de l'ANRU.

Favoriser l'accès au logement des classes moyennes

Les familles et les jeunes rencontrent de plus en plus de difficultés pour accéder au logement, ceci souvent en dépit même de leur solvabilité. Outre des mesures en faveur du cautionnement qui devront être poursuivies, il importe donc de prévoir des mesures supplémentaires pour poursuivre l'effort de construction.

UN NOUVEAU PLAN POUR POURSUIVRE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

Un objectif de 2,5 millions de logements nouveaux d'ici 2012
Une priorité donnée à l'accès social à la propriété et à la rénovation du parc privé de copropriétés dégradées
Un effort renforcé en faveur des résidences étudiantes
Création d'un « plan d'épargne retraite-logement »

Répondre davantage aux besoins spécifiques des Français

Les besoins en logement évoluent fortement au cours de la vie. Les étudiants, par exemple, aspirent à plus d'indépendance, ce qui nécessite de poursuivre l'effort en faveur des résidences pour étudiants. Les travailleurs saisonniers ont besoin de logements adaptés dans les zones touristiques.

Les retraités ont également des besoins particuliers. Pour aider les salariés modestes à préparer leur retraite, un « **plan d'épargne retraite – logement** » pourrait être créé afin d'encourager l'accès à la propriété dans la perspective de la retraite.

Enfin, la mise en place de dispositifs hypothécaires permettrait de mieux prendre en compte la situation particulière de certaines catégories de travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales...) qui rencontrent des difficultés pour accéder au crédit.

10. Une France qui aide les familles

La famille apparaît, plus que jamais, comme le lieu de la conciliation entre le désir d'autonomie des individus et le besoin d'appartenance à un collectif protecteur. Elle constitue aujourd'hui un territoire de liberté puisque chaque famille est différente et repose sur un projet qui a ses règles et ses modalités de fonctionnement.

En dépit du développement des aides sociales, la famille continue à jouer le rôle de régulateur des situations sociales difficiles comme c'est le cas, par exemple, avec le chômage des jeunes. La famille moderne est donc à la fois choisie, solidaire et facteur de cohésion. C'est pourquoi **la politique en faveur des familles relancée en 2002 devra être poursuivie**. Un bilan de la PAJE qui bénéficie à 200 000 nouvelles familles pourrait ainsi être réalisé afin d'améliorer et d'étendre encore le dispositif.

UNE PRIORITÉ CONFIRMÉE À LA FAMILLE

Poursuite de la politique en faveur des familles engagée en 2002
Lancement d'une négociation interprofessionnelle sur les crèches d'entreprises et les emplois de garde d'enfants à domicile
Création d'une « carte famille européenne »
Création d'un nouveau contrat d'union civile pour les homosexuels qui n'ouvrirait pas droit à l'adoption

Par ailleurs, afin de mieux répondre aux besoins de prise en charge des jeunes enfants, **une négociation nationale interprofessionnelle sera organisée pour favoriser le développement de crèches d'entreprises et pour**

développer les emplois de garde d'enfants à domicile afin de mieux aider les familles actives tout en veillant à conserver la liberté du mode de garde. Une loi sera adoptée sur la base de l'accord ainsi négocié ou sur la base des propositions du Gouvernement en l'absence d'accord.

Afin de favoriser la mobilité des familles en Europe, **une « carte famille européenne »** pourra être créée afin de faciliter, notamment, les transports, les modes de garde et l'accès à la culture.

Nous pensons que le mariage doit demeurer un projet de vie entre un homme et une femme pour construire une famille. Néanmoins, il est essentiel de mieux répondre aux besoins des personnes homosexuelles, c'est pour cela que, après avoir déjà amélioré certains aspects du pacs, nous proposons la **création d'un nouveau contrat d'union civile** qui pourrait faire l'objet d'une adoption en mairie. A la différence du mariage, ce contrat n'ouvrirait néanmoins pas droit à l'adoption.

11. Une France des savoirs

La priorité en matière d'éducation doit être de mettre en œuvre et de faire vivre la loi sur l'école adoptée en 2003. Elle doit être, aussi, de réformer notre enseignement supérieur pour lui donner les moyens d'exister au niveau européen et mondial.

Mettre en œuvre la loi de 2003 sur l'école

La loi sur l'école de 2003 a mis l'accent sur la nécessité de **revaloriser l'acquisition des savoirs fondamentaux dès le plus jeune âge**. C'est ainsi que l'organisation des moyens et la formation des maîtres doivent permettre dès le CP aux enfants de maîtriser les outils de l'apprentissage du savoir (lecture, calcul...) qui constituent les véritables déterminants de l'égalité des chances. Parce que c'est à l'école élémentaire que tout ce joue, c'est aussi à ce niveau qu'il faut prendre à bras le corps la délicate question de l'implication scolaire des enfants et de leurs familles puisque c'est dès ce jeune âge qu'apparaissent les premiers signes de comportements antisociaux.

UNE ÉCOLE DU SUCCÈS POUR TOUS

Poursuivre la mise en œuvre de la loi de 2003 sur l'école qui revalorise l'acquisition des savoirs fondamentaux

Renforcement de l'autonomie des établissements d'enseignement secondaire pour fluidifier les parcours des élèves

Développement des cours en langue étrangère et initiation à la création d'entreprise dès le lycée

Loi de programme en 2008 sur l'université dotée de 10 milliards de crédits nouveaux et prévoyant une meilleure implication des régions, une autonomie renforcée et un recours aux partenariats public-privé

Instaurer une culture du choix positif

Si l'enseignement primaire doit être le lieu de l'apprentissage du socle commun de connaissances, l'enseignement secondaire doit, quant à lui, permettre au jeune d'exprimer ses goûts et ses capacités en découvrant progressivement le monde économique et social. Cette étape de l'information des enfants en vue de sa future orientation nécessite une remise à plat de nos méthodes et de nos moyens en lien étroit avec la communauté éducative. Il s'agit là, en effet, d'une des causes les plus importantes du niveau élevé des échecs constatés dans l'enseignement supérieur. Dans cette perspective, **une plus grande autonomie pourra être accordée aux établissements secondaires** afin de favoriser la fluidité des parcours et de développer des passerelles entre l'enseignement général et professionnel.

Afin de donner plus de chances à chaque jeune pour préparer sa vie professionnelle, nous proposons de **renforcer la part des cours intégralement professés en langue étrangère dès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, notamment en chinois**. Par ailleurs, nous souhaitons **généraliser les enseignements relatifs à la création d'entreprise dès le lycée**.

Ouvrir le chantier de l'enseignement supérieur

Le chantier de l'enseignement supérieur promet d'être une des principales priorités du quinquennat. Compte tenu des enjeux et des difficultés rencontrées en termes d'organisation, de moyens, de sélection, une grande consultation pourrait être menée pendant six mois par une commission indépendante afin d'aboutir à **une loi de programme en 2008**. Elle serait dotée de **10 milliards € de crédits nouveaux sur 5 ans afin de remettre notre université dans la course internationale**. Cette loi de programme pourrait, en particulier, favoriser le rapprochement entre les

universités et les grandes écoles, impliquer davantage les régions et les entreprises dans le développement des universités et favoriser la recherche. Sur le modèle des transferts déjà opérés pour l'enseignement secondaire, et sans remettre en cause le caractère national de l'enseignement supérieur, la propriété des bâtiments universitaires et la gestion des personnels techniciens, ouvriers et agents de service seront transférées aux Régions. Parallèlement, **le recours au partenariat Public-Privé pour l'immobilier universitaire serait encouragé.**

12. Une France réconciliée avec l'Europe

L'échec du référendum sur le traité constitutionnel a montré que la construction européenne ne répondait plus aux aspirations d'une majorité de Français et qu'il était nécessaire de la réorienter afin de mieux tenir compte de leurs préoccupations quotidiennes. Il faut, ainsi, développer les initiatives européennes en matière de croissance et d'emploi comme les « pôles de compétitivité européens », les grands travaux et de nouvelles initiatives en matière d'éducation comme **l'insertion dans le parcours de tout étudiant d'un stage de 6 mois dans un autre pays européen**. Par ailleurs, l'Europe doit pouvoir développer des dialogues stratégiques avec les nouvelles puissances que sont la Chine et l'Inde.

Adopter une gouvernance européenne plus respectueuse du choix des Français

Les Français souhaitent une construction européenne plus démocratique et plus proche de leurs préoccupations. Pour ce faire, **un Congrès européen pourrait être créé** qui rassemblerait deux fois par an des délégations des Parlements nationaux et du Parlement européen afin d'organiser un dialogue avec le Conseil européen et la Commission. Ce Congrès débattrait des grandes orientations de l'Union et notamment des frontières de l'Union, de l'élargissement, du budget, des nouvelles politiques communes, des crises internationales...

Par ailleurs, les **Parlements nationaux pourraient être davantage associés aux initiatives législatives européennes** et la mise en œuvre du principe de subsidiarité devrait amener la Commission européenne à agir

dans le souci de la proximité avec les préoccupations du citoyen et dans un esprit moins tatillon et moins bureaucratique.

L'échec du traité constitutionnel ne met pas un terme au besoin de réforme institutionnelle, d'autant qu'une majorité d'Etats membres a voté en faveur de la Constitution. Si un nouveau vote des Français sur le même texte ne saurait être envisagé, une solution pourrait consister à **rédiger un nouveau texte, plus simple, qui reprendrait l'essentiel de la première partie du traité constitutionnel consacrée aux mécanismes institutionnels**. Cette initiative pourrait aboutir entre janvier 2007 et décembre 2008 comme l'ont proposé Jacques Chirac et Angela Merkel.

UNE EUROPE PLUS PROCHE ET PLUS CONCRÈTE

Une obligation pour chaque étudiant de passer 6 mois dans un autre pays européen
Création d'un Congrès européen pour permettre le dialogue entre les représentants nationaux et européens
Adoption d'un traité simplifié pour permettre une meilleure gouvernance européenne
Pause dans l'élargissement de l'Union européenne et débat sur les frontières
Création de grandes « universités européennes » plurilingues et comportant 30 % d'étudiants issus d'autres pays membres
Création de centres européens de douaniers aux frontières de l'Union européenne
Meilleure coordination des moyens militaires et de sécurité civile
Définition d'une politique européenne de l'énergie

Décréter une pause dans l'élargissement et fixer les frontières de l'Europe

Si la réunification de l'Europe est un succès comme le montre l'entrée prochaine de la Roumanie et de la Bulgarie, il reste qu'un lien très fort existe entre les frontières de l'Europe et son projet politique. Plus le nombre des pays membres est important, plus une réforme de la gouvernance européenne devient nécessaire.

Une pause est donc nécessaire dans les adhésions en attendant la mise en place de critères clairs pouvant reposer sur le concept de « capacité d'absorption ». L'Europe doit pouvoir examiner son propre intérêt à intégrer ou ne pas intégrer de nouveaux pays comme la Turquie, l'Ukraine ou la Biélorussie sans se limiter aux performances économiques ou démocratiques. L'Europe doit, enfin, fixer ses frontières et définir des partenariats privilégiés avec ses voisins. **Conformément à la révision constitutionnelle de 2005, les Français devront être consultés sur tous les prochains élargissements de l'Union européenne.**

Construire l'Europe de la jeunesse

Le projet européen est aujourd'hui une réalité pour la jeunesse qui s'est appropriée ce nouveau territoire pour les études, les vacances et le travail. La mobilité des jeunes peut être encore développée à travers l'extension du programme Erasmus, l'aide à la mobilité pour les apprentis et les salariés. Une « carte jeune » pourrait être créée pour favoriser les déplacements dans toute l'Europe. Par ailleurs, **de grandes universités européennes pourraient être labellisées** sur la base de deux critères : le plurilinguisme et le fait d'accueillir au moins 30 % d'étudiants européens. Enfin, les stages européens doivent être encouragés afin de permettre aux jeunes d'apprendre une langue européenne tout en acquérant une expérience professionnelle.

Permettre à l'Europe de lutter contre l'immigration clandestine

Depuis quelques mois, la pression migratoire s'est accentuée sur les frontières européennes, notamment au sud avec souvent des conséquences tragiques. L'Europe peut jouer un rôle pour favoriser le développement économique des pays d'émigration, elle peut aussi coordonner les moyens de lutte contre l'immigration clandestine grâce à la **création de centres européens de douaniers et de police aux frontières extérieures de l'Union**. Pour limiter les phénomènes d'appel d'air, il est également indispensable de mieux coordonner les politiques d'immigration et de ne pas recourir aux « régularisations massives » de sans-papiers.

Imaginer une nouvelle Europe de l'énergie

L'énergie est devenue un moyen de pression pour les grands producteurs internationaux sur les économies européennes. Dans ces conditions, **l'Union européenne pourrait, comme dans le domaine commercial, devenir l'interlocuteur unique des pays producteurs** avec pour mission de sécuriser les approvisionnements ainsi que dans les zones instables qui se servent du gaz ou du pétrole comme une arme politique.

L'Europe doit également **favoriser l'émergence d'entreprises de taille mondiale d'origine européenne et œuvrer en faveur de la définition d'une politique de l'énergie nucléaire civile**.

Donner à l'Europe les moyens de peser sur le monde

L'Europe doit anticiper le monde de demain et tendre la main aux puissances émergentes. Dans cette perspective, nous avons proposé à l'Union

européenne de travailler à un « programme euro-chinois » pluriannuel afin d'équilibrer nos échanges.

Afin d'améliorer la sécurité des Européens, nous souhaitons promouvoir davantage de solidarité lors des grandes catastrophes grâce à **la création d'une force européenne de protection civile.**

Dans le domaine militaire, nous souhaitons que les États volontaires (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique, Luxembourg...) renforcent leur coopération afin de créer une avant-garde, grâce à la mise en place d'une force de réaction rapide, d'un centre de commandement autonome, d'un corps de gendarmerie européenne et de programmes industriels communs. Cette avant-garde serait ouverte aux autres pays européens.

13. Une France responsable dans un monde dangereux

Notre projet de renforcer la place de la France dans le monde et son rôle aux côtés des autres puissances exige que nous ayons une politique extérieure et une politique de défense en cohérence avec cette ambition. La chute du mur de Berlin avait laissé espérer un monde plus consensuel. Quinze ans après, il n'en est rien comme l'illustre le regain de violence au Proche-Orient et en Irak.

L'une des plus graves erreurs du Gouvernement de Lionel Jospin de 1997 à 2002 a été de vouloir profiter des « dividendes de la paix » à contretemps. **De révisions de programmes en suppressions de crédits, la défense a été laissée en très mauvais état.** Le report des livraisons et l'insuffisance d'entretien conduisaient à une situation catastrophique où de très nombreux matériels n'étaient guère disponibles plus de la moitié du temps !

Alors que notre défense était négligée, des bouleversements majeurs venaient rappeler la dangerosité de la situation internationale. **Depuis 2001, la France et ses alliés doivent faire face à un haut niveau de menace.** Terrorisme, extrémisme religieux, prolifération nucléaire et balistique et faiblesse de certains États sont contraires à nos valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de démocratie, et font peser un **risque direct sur la sécurité de notre population, de nos ressortissants à l'étranger et sur nos intérêts.**

Nous ne devons pas attendre que la France soit frappée, il nous faut agir dès maintenant de manière adaptée dans le cadre du droit international pour prévenir, empêcher et apporter des solutions durables. Dans ces crises, la parole de la France n'est crédible qu'assortie de moyens.

DES FORCES ARMÉES EN MESURE DE FAIRE FACE AUX MENACES

Une nouvelle loi de programmation pour « maintenir notre garde » et assurer un effort de défense de 2 % du pib

Poursuite de l'adaptation et de la modernisation de notre force de dissuasion nucléaire

Lancement de la construction d'un second porte-avions

Depuis cinq ans, un effort financier remarquable a été accompli pour notre défense. La loi de programmation militaire qui s'achèvera en 2008 sera la première à avoir été respectée dans son intégralité. La professionnalisation des forces, qui garantit la « projetabilité » et la maîtrise de matériels de très haut niveau technologique, est pérennisée. Les matériels sont remis à niveau et en état de marche. **Sûrs de leurs missions et fiers de leurs moyens, les militaires trouvent naturellement un soutien sans précédent auprès des Français.**

Pour l'avenir, c'est cet effort qu'il nous faut conforter. Il nous faut assurer le recrutement, la fidélisation et la reconversion des personnels qui servent la défense et forgent le succès des opérations françaises. Il nous faut aussi faire face, grâce à des moyens financiers nouveaux, aux lourdes charges du renouvellement des moyens terrestres, maritimes, aériens et spatiaux. **La dissuasion nucléaire doit elle aussi poursuivre son adaptation et sa modernisation.** Parce qu'il correspond à des objectifs opérationnels qui garantissent notre sécurité et notre capacité d'intervention seul ou avec nos alliés, **notre modèle d'armée doit être pérennisé. Un effort de défense (en incluant la gendarmerie) durablement supérieur à 2 % de la richesse nationale est donc un objectif indispensable.**

Pour organiser tous ces investissements, une nouvelle loi de programmation sera adoptée dès 2008 pour cinq ans. Cette nouvelle loi lancera la

construction d'un second porte-avions pour assurer la continuité de notre présence sur les mers. Plus forte et plus moderne, la défense française continuera d'être un pilier de la défense européenne et un partenaire respecté par nos alliés, tout en portant la voix de la France dans le monde et en assurant la sécurité des Français.

Composition de la commission exécutive de Dialogue & Initiative

JEAN-PIERRE RAFFARIN	Ancien Premier ministre, sénateur de la Vienne, Président de D & I
DOMINIQUE PERBEN	Ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, fondateur de D & I
MICHEL BARNIER	Ancien Ministre, fondateur de D & I
JACQUES BARROT	Commissaire européen, fondateur de D & I
THIERRY BRETON	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
DOMINIQUE BUSSEREAU	Ministre de l'agriculture et de la pêche
VALÉRIE PÉCRESSE	Député des Yvelines, porte-parole de l'UMP
AXEL PONIATOWSKI	Député du Val-d'Oise, secrétaire général de D & I
MARIE-ANNE MONTCHAMP	Député du Val-de-Marne, porte-parole de D & I
NICOLAS FORISSIER	Maire de La Chatre, porte-parole de D & I



XAVIER BERTRAND	Ministre de la santé et des solidarités
PASCAL CLÉMENT	Ministre de la justice
NELLY OLIN	Ministre de l'écologie et du développement durable
FRANÇOIS BAROIN	Ministre de l'outre-mer
GÉRARD LARCHER	Ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes
CATHERINE VAUTRIN	Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité
PHILIPPE AUBERGER	Député de l'Yonne
FRANÇOIS D'AUBERT	Maire de Laval
JOSÉ BALARELLO	Sénateur des Alpes-Maritimes
BRIGITTE BARÈGES	Député du Tarn-et-Garonne
JOËL BEAUGENDRE	Député de Guadeloupe
JEAN-CLAUDE BEAULIEU	Député de Charente-Maritime
RENÉ BEAUMONT	Sénateur de Saône-et-Loire
JEAN-LOUIS BERNARD	Député du Loiret
JEAN-MARIE BINETRY	Député du Doubs
JACQUES BLANC	Sénateur de Lozère
JACQUES BOBE,	Député de Charente
RENÉ BOUIN	Député du Maine-et-Loire,

CHANTAL BOURRAGUÉ	Député de la Gironde
LOÏC BOUVARD	Député du Morbihan
JOSIANE BOYCE	Député du Morbihan
LOUIS DE BROISSIA	Sénateur de Côte-d'Or
FRANÇOIS CALVET	Député des Pyrénées-Orientales
JEAN-CLAUDE CARLE,	Sénateur de la Haute-Savoie
ANTOINE CARRÉ	Député du Loiret
GILLES CARREZ	Député du Val-de-Marne
AUGUSTE CAZALET	Député des Pyrénées-Atlantiques
LUC CHATEL	Député de Haute-Marne, porte-parole de l'UMP
MARCEL-PIERRE CLEACH	Sénateur de la Sarthe
GÉRARD CORNU	Sénateur de l'Eure-et-Loir
XAVIER DARCOS,	Maire de Périgueux
MARC-PHILIPPE DAUBRESSE	Député du Nord
BERNARD DEFLESSELLES	Député des Bouches-du-Rhône
LÉONCE DEPREZ	Député du Pas-de-Calais
MARIE-HÉLÈNE DES ÉSGAULX	Député de Gironde
JEAN-JACQUES DESCAMPS	Député d'Indre-et-Loire
MYLÈNE DESCAMPS	Député européen
PHILIPPE DOMINATI	Sénateur de Paris
DOMINIQUE DORD	Député de Savoie
JEAN-MICHEL DUBERNARD	Député du Rhône
JEAN-PAUL EMIN	Sénateur de l'Ain
HUBERT FALCO	Sénateur du Var
YANNICK FAVENNEC	Député de la Mayenne
ANDRÉ FERRAND	Sénateur représentant les Français établis hors de France
ALAIN FOUCHÉ	Sénateur de la Vienne
RENÉ GARREC	Sénateur du Calvados
GUY GEOFFROY	Député de Seine-et-Marne
ALAIN GEST	Député de la Somme
LOUIS GISCARD D'ESTAING	Député du Puy-de-Dôme
FRANÇOIS-MICHEL GONNOT	Député de l'Oise
ALAIN GOURNAC	Sénateur des Yvelines
PIERRE HELLIER	Député de la Sarthe
MICHEL HERBILLON	Député du Val-de-Marne

PIERRE HÉRISSEON	Sénateur de Haute-Savoie
MARIE-THÉRÈSE HERMANGE	Sénateur de Paris
DENIS JACQUAT	Député de Moselle
MARC JOULAUD	Député de la Sarthe
JEAN-MICHEL JUILHARD	Sénateur du Puy-de-Dôme
PATRICK LABAUNE	Député de la Drôme
MARC LAFFINEUR	Député du Maine-et-Loire
JEAN-LOUIS LÉONARD	Député de Charente-Maritime
PIERRE LEQUILLER	Député des Yvelines
GABRIELLE LOUIS-CARABIN	Député de Guadeloupe
DANIEL MACH	Député des Pyrénées-Orientales
LUCIENNE MALOVRY	Sénateur du Val-d'Oise
ALAIN MARSAUD	Député de Haute-Vienne
DAMIEN MESLOT	Député du Territoire-de-Belfort
PIERRE MORANGE	Député des Yvelines
PIERRE MOREL-À-L'HUISSIER	Député de Lozère
ETIENNE MOURUT	Député du Gard
BERNARD MURAT	Sénateur de Corrèze
YVES NICOLIN	Député de Loire
CHRISTIAN PHILIP	Député du Rhône
HUGUES PORTELLI	Sénateur du Val-d'Oise
CHRISTOPHE PRIOU	Député de Loire-Atlantique
JEAN PRORIOL	Député de Haute-Loire
JEAN PUECH	Sénateur de l'Aveyron
DIDIER QUENTIN	Député de Charente-Maritime
HENRI DE RAINCOURT	Sénateur de l'Yonne
HENRI DE RICHEMONT	Sénateur de Charente
MICHEL ROUMEGOUX	Député du Lot
FRANÇOIS SCCELLIER	Député du Val-d'Oise
DOMINIQUE TIAN	Député des Bouches-du-Rhône
ALFRED TRASSY-PAILLOGUES	Député de Seine-Maritime
SYLVIANNE VILLAUDIÈRE	Présidente fondatrice de Femmes, débat et société
SERGE VINÇON	Sénateur du Cher
ERIC WOERTH	Député de l'Oise
MARIE-JO ZIMMERMANN	Député de la Moselle

Pour la première fois depuis un quart de siècle, notre famille politique, l'UMP, a pu mener son action pendant toute une législature pour redresser la France. Face à l'ampleur de la tâche, la voie des réformes a été suivie depuis 2002 avec continuité et détermination concernant les retraites, l'assurance maladie, l'école, la dépendance et la décentralisation. Les moyens de la justice, de la police et de nos armées ont été fortement augmentés. Les premiers résultats apparaissent à travers la baisse du chômage, la réduction des dépenses publiques, la diminution des impôts, le recul de l'insécurité...

Mais il faudra du temps pour conforter la France dans le peloton des grandes nations et redonner pleinement confiance aux Français. L'enjeu de 2007 est donc de donner un nouvel élan à notre action, de définir nos valeurs d'avenir et d'apporter des réponses exigeantes aux Français qui s'interrogent sur les valeurs républicaines, le pouvoir d'achat, le logement, les menaces terroristes, l'environnement, les universités.

A travers son projet, Dialogue & Initiative, « boîte à idées » de notre famille politique, propose d'inscrire l'action de la prochaine majorité présidentielle dans « l'humanisme de la vie », c'est-à-dire un ensemble de valeurs conformes à notre histoire et à notre ambition. Avec nos 25 propositions, nous souhaitons envoyer aux Français un message d'avenir : « confiance, la France est en vous ».

